

Compte-rendu de la séance du 13 décembre 2021

L'an deux mil vingt et un et le treize décembre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie d'Auménancourt, sous la présidence de M Christophe MAHUET.

Présents : Tous les conseillers en exercice à l'exception de M Vincent RICHARD, excusé et ayant donné son pouvoir à Mme Nadine PREVOTEAU, M Stéphane GIAGRANDE, excusé et ayant donné son pouvoir à M Sébastien GSELL et de M Franck GUREGHIAN, absent.

Le compte-rendu du conseil municipal du 22 septembre 2021 a été accepté à l'unanimité.

M Sébastien GSELL a été nommé secrétaire.

N° 44 : Cadeaux de fin d'année aux agents :

Le conseil municipal,

A adopté à l'unanimité d'offrir des chèques cadeaux aux agents pour la fin de l'année.

Les chèques cadeaux sont déterminés en fonction du temps de travail des agents soit :

- 150.00€ pour l'agent du service technique qui travaille 35 heures par semaine,
- 90.00€ pour la bibliothécaire et la secrétaire de mairie (25 heures)
- 40.00€ pour la personne en charge de l'entretien de la mairie (04 heures).

N° 45 : Déclassement et vente de l'ancienne école/Mairie d'Auménancourt le Petit :

Le conseil municipal,

A adopté à 12 voix POUR, 1 CONTRE et 1 ABSTENTION le déclassement et la vente de l'ancienne école/Mairie d'Auménancourt le Petit.

Suite à sa mise en vente, Monsieur et Madame GOBERT ont fait une offre d'achat au prix de 130 600€ dont 5 600€ d'honoraires de négociations dans l'objectif d'y réaliser une crèche.

N° 46 : Validation de devis pour des relevés parcellaires avec le cabinet de géomètres experts TERRA :

Le conseil municipal,

A adopté à l'unanimité la validation de deux devis pour des relevés parcellaires avec la cabinet de géomètres experts TERRA d'un montant de 1 326€ et de 1 602€.

- Rétablissement des limites entre la parcelle ZI n° 25 et les parcelles ZI n° 15-32-43-44 d'un montant de 1 326.00€
- Division pour extraire le bâtiment de la Mairie du reste de la parcelle d'un montant de 1 602€.

N° 47 : Remplacement d'une fenêtre PVC dans le logement communal de Pontgivart :

Le conseil municipal,

A adopté à l'unanimité le remplacement d'une fenêtre dans le logement communal de Pontgivart d'un montant de 1 153.98€.

N° 48 : Décisions modificatives du budget :

Le conseil municipal,

A adopté à l'unanimité les décisions modificatives du budget suivantes :

- Compte 21578 du chapitre 40 : -577.20€
- Compte 21578 du chapitre 20 : + 577.20€

- Compte dépenses imprévues du chapitre 20 : - 1 152.00€
- Compte 2128 du chapitre 20 : + 1 152.00€

- Compte dépenses imprévues du chapitre 20 : - 1 200.00€
- Compte 21578 du chapitre 20 : + 1 200.00€

N° 49 : Versement d'un don à Oncobleuets de 1€ par participant à la marche rose :

Le conseil municipal,

A adopté à l'unanimité le versement d'un don à Oncobleuets de 1€ par participant à la marche rose. Soit 150€

N° 50 : Dénonciation de la convention réservant la gestion de l'ancienne église de Pontgivart à l'Association culturelle de la Pierre Longe :

Le conseil municipal,

A adopté à l'unanimité la dénonciation entre la commune d'Auménancourt et l'Association de la Pierre Longe pour l'usage de l'ancienne église de Pontgivart à l'Association culturelle de la Pierre Longe.

N°51 : Validation des devis BETA INGENIERIE pour la phase 1 de la Traversée RD20 :

Le conseil municipal,

A adopté à 13 POUR et 1 ABSTENTION deux devis de la société BETA INGENIERIE pour les actes d'engagement de maîtrise d'œuvre de la première phase de la Traversée RD20 d'un montant de 18 360€ et de 2 160€.

Sujets hors délibérations :

Monsieur le Maire prend la parole :

- Bel enthousiasme autour du concours des illuminations de maisons sur l'idée de Madame Perrine FOURTINES-ROCHET avec 26 participants
Lots avec la participation des professionnels du village (Bulle d'amour, Gourmand moon, Coiffeuse Stéphanie).
Un jury paritaire va passer noter les maisons : 2 élus, 2 représentants des jeunes, 2 représentants des associations (pompiers et comité des fêtes). En cas de ex aequo les photos seront publiées sur Facebook, et les « like » permettront de départager le vainqueur.
- **Vœux Conseil** : idée de Katia de réaliser une vidéo à la place de la rencontre annulée de Janvier pour raisons sanitaires.
- **Fin de stage de Cédric** : stage positif tant pour la commune que pour lui. A voir si par un moyen il peut venir à nouveau participer dans la commune soit par stage ou autre convention. Pas de titularisation envisagée.
- **Le chien de la commune** : après avoir essayé de donner de la visibilité sur la trouvaille du chien (berger hollandais), personne ne s'est manifesté pour réclamer le chien.

Madame TAYOT Elisabeth garde le chien, pas de possibilité que la mairie l'adopte.

Le prénom sera peut-être Missy
Le chien adopté est maintenant pucé et reste avec Elisabeth.
Un article sera fait pour le bulletin de janvier ainsi qu'une photo.

- **Contournante :**

Présentation par Etienne GUILLAUME sur l'étude de la déviation de Brimont à Boult-sur-Suipe (au-dessus de Bourgogne) avec la création de trois giratoires.
Entretiens agriculteurs avec la SAFER, il y a 65 exploitations différentes. On parle toujours de 13 millions d'euros. Durée des travaux à minima 6-7 ans.

- **Des bois abattus** chez Etienne Guillaume a suscité des appels à la mairie.

- **Travaux 2022 :**

- **Eau :**

En début d'année débutera un chantier d'adduction d'eau entre Reims et Auménancourt pour répondre à la fermeture du captage d'eau d'Auménancourt définitivement fermé pour pollution.

Ce chantier permettra une meilleure interconnexion du réseau et une gestion mutualisée.
Une uniformisation tarifaire est à l'étude.

- **Voirie :**

Rue du Routil : travaux au premier trimestre 2022 par la CUGR

Rue Théodore Croutelle : travaux dans l'été 2022 par le Crédit Agricole (nouveau lotissement).

Traversée : la première phase entre la Vierge et la place de l'église à Auménancourt le Grand débutera en fin d'année 2022.

Monsieur le Maire annonce que dans le cadre des attributions des fonds de soutien, une aide substantielle du Grand Reims sera proposée au vote du conseil Communautaire du 16 décembre 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h26